

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester

Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon

Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ 2020



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Adopté le 21 septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
INTRODUCTION	3
Politiques d'investissement.....	3
Priorités de développement 2020.....	4
BILAN DES ACTIVITÉS	5
Projets soutenus.....	5
Ententes	6
Ressources et administration.....	6
SECTEURS	7
Culture.....	8
Développement économique.....	9
Développement social.....	9
Tourisme	10
Transport.....	11
CONCLUSION	12

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds région et ruralité (FRR), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020, est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Ainsi, des crédits s'élevant à 250 M\$ y sont prévus pour 2020, lesquels passeront à 267,5 M\$ pour chaque année suivante, jusqu'en 2024. Celui-ci se décline en quatre volets :

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions vise à appuyer la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire de chacune des régions du Québec. Ces projets sont choisis en fonction des priorités de développement propres à chaque région.

Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC vise à appuyer tout effort de développement local et régional des MRC. Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants :

- Planification de l'aménagement et du développement;
- Soutien aux municipalités locales;
- Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles;
- Soutien au développement rural.

Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC vise à encourager la mise en œuvre de projets majeurs à l'échelle supralocale, à partir d'un créneau d'intervention déterminé par la MRC.

Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale vise à soutenir davantage les territoires faisant face à des défis particuliers de vitalisation et permet également de soutenir des municipalités locales afin qu'elles puissent offrir à leurs citoyens des services de qualité à moindre coût.

INTRODUCTION

Depuis que la responsabilité du mandat de développement incombe à la MRC, soit à partir de 2018, celle-ci s'est attachée à déployer une offre en la matière visant à proposer des services auprès de différentes clientèles désireuses de recevoir un accompagnement quant à la réalisation de leurs projets.

Bien que des ressources étaient présentes à la MRC ou ont été mises en place pour œuvrer aux activités de développement (touristique, culturel, social), c'est surtout la dimension associée au volet purement économique qui a requis au fil des ans certains ajustements. Dans cette optique, l'année 2020 a constitué un certain tournant visant à actualiser les politiques héritées du CLD en matière d'investissement et de développement.

POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Suivant cette volonté de modernisation des différents outils financiers disponibles et afin de mieux s'arrimer avec la réalité territoriale, de manière à répondre également aux attentes émanant d'ententes de financement (avec le MAMH entre autres), deux politiques furent actualisées en ce sens.

Consécutivement à la signature intervenue le 31 mars 2020 entre la MRC et le MAMH au sujet du partenariat entourant le *Fonds Régions et Ruralité* (FRR), deux politiques furent adoptées, le 16 septembre 2020, en lien avec cette entente, soit la politique relative aux projets structurants de même que celle sur le fonds de soutien aux entreprises.

Quant à ce qui touche aux priorités annuelles de la MRC, celles-ci ont été entérinées le 26 février 2020 et portaient sur les éléments déclinés dans le tableau ci-dessous :

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT 2020

1	Contribuer au développement régional et local du Haut-Saint-Laurent.	a) Favoriser la planification et la mise en œuvre des orientations de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de développement régional et local.
		b) Favoriser la mise en œuvre des meilleures pratiques eu égard à la gestion de la MRC du Haut-Saint-Laurent.
2	Appuyer les mandats en aménagement et gestion du territoire.	a) Soutenir la mission et les mandats de la MRC en aménagement du territoire.
		b) Entreprendre les travaux pour la production d'un schéma d'aménagement et de développement révisé.
3	Contribuer au développement économique local et régional du territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Soutenir la mission et les mandats de la MRC en matière de développement économique local et régional.
		b) Appuyer les OBNL opérant en développement touristique, par la voie du Fonds de développement touristique.
		c) Appuyer le démarrage et l'expansion d'entreprises dans le cadre du FIL et du FLI.
4	Contribuer au développement social et rural du Haut-Saint-Laurent.	a) Soutenir la mobilisation des communautés et de projets sociaux et collectifs.
		b) Soutenir la mission et les mandats d'Actions Haut-Saint-Laurent.
		c) Favoriser le développement de projets structurants promus par des OBNL et des entreprises de l'économie sociale.
		d) Favoriser des initiatives en bénévolat sur le territoire de la MRC.
5	Favoriser le transport collectif et adapté sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Soutenir l'offre de mobilité durable et de transport collectif et adapté sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.
6	Favoriser le développement culturel sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Permettre la réalisation de projets locaux et inter-municipaux en loisirs et culture.
7	Appuyer la mise en œuvre d'ententes sectorielles régionales.	a) Contribuer à la mise en œuvre d'ententes sectorielles régionales conclues à l'échelle de la région de la Montérégie.
		b) Favoriser la réalisation d'ententes sous-régionales conclues à l'échelle de la Montérégie-Ouest.

BILAN DES ACTIVITÉS

PROJETS SOUTENUS

En fonction des priorités annuelles et de l'entente survenue avec le MAMH concernant le FRR et ses différents volets, les investissements pour cette année 2020 se sont présentés comme suit :

Projet	Promoteur	Secteur	Montant accordé	Volet FRR
Aménagement du territoire	MRC Haut-Saint-Laurent	Aménagement	80 000 \$	2
Entretien Pont Turcot	Paroisse Très-Saint-Sacrement	Aménagement	5 000 \$	2
Circuit des papillons	MRC Haut-Saint-Laurent	Culture	26 000 \$	2
Concertation régionale Montérégie	Table de concertation régionale Montérégie	Social	6 700 \$	2
CARL	ADDIS	Social	40 000 \$	2
Les bouchées doubles	Une affaire de famille	Social	29 840 \$	2
Étude de faisabilité	Friperie communautaire Huntingdon	Social	10 058 \$	2
Diagnostic organisationnel	Habitations des tisserandes	Social	10 000 \$	2
Mandats en régie interne	MRC Haut-Saint-Laurent	Social	34 527 \$	2
Animation touristique 2020	Les amis de la réserve nationale de la faune du Lac Saint-François	Tourisme	40 000 \$	2
Animation touristique 2020	Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	Tourisme	40 000 \$	2
Circuit du paysan	CLD Jardins-de-Napierville	Tourisme	10 000 \$	2
Mise en place nouveau système de transport	MRC Haut-Saint-Laurent	Transport	87 880 \$	2
TOTAL			420 005 \$	

ENTENTES

La MRC a également participé à la mise en place et à l'application de diverses ententes, de concert avec plusieurs partenaires, afin de maximiser les retombées sur le territoire. Ces ententes se présentent à l'intérieur de certains créneaux comme exposés dans le tableau ci-dessous.

Entente	Secteur	Montant accordé ¹
Entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie-Ouest	Culture	8 000 \$
Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main d'œuvre en Montérégie 2020-2026	Économie	768 \$
Entente sectorielle de développement du secteur Bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2021 en Montérégie	Économie	2 000 \$
BIEC	Économie sociale	5 000 \$
Entente sectorielle de développement pour la Concertation Régionale dans la région administrative de la Montérégie	Économie sociale	5 000 \$
Concertation Horizon	Social	7 500 \$
TOTAL		28 268 \$

RESSOURCES ET ADMINISTRATION

À ces différents investissements s'ajoute un montant de 177 069 \$ venant soutenir différentes ressources de la MRC appelées à officier des mandats dans l'ensemble des secteurs à l'intérieur desquels la MRC est amenée à intervenir.

Investissements totaux 2020	625 342 \$
------------------------------------	-------------------

¹ Les sommes étant toutes puisées à même le volet 2 du FRR.



SECTEURS

En 2020, la MRC a misé sur ses acquis, tout en s'orientant vers d'autres défis à relever et à l'intérieur desquels s'investir.

L'année 2020 a vu la pandémie venir changer la donne en ce qui a trait aux différentes interventions réalisées par la MRC, de même que dans le déploiement de projets qui ont tous été affectés à divers niveaux par cette situation inédite. Les restrictions ont également mis au ralenti ou carrément forcé à l'arrêt certains créneaux de l'économie.

Dans cet esprit, les activités réalisées se sont concentrées à soutenir financièrement et/ou développer des initiatives s'inscrivant dans cette continuité des services offerts et disponibles auprès des organismes, des entreprises et des municipalités du territoire. Outre la création du fonds d'urgence du gouvernement du Québec, dont la gestion a été octroyée dans les régions, notamment les MRC, cette dernière a donc poursuivi sa restructuration dans la mouvance de ce qui a été entrepris en 2018.

CULTURE

Au chapitre de la culture, la pandémie s'est avérée une source d'inspiration dans l'élaboration et l'établissement du *Circuit des papillons*. Ce dernier constituait en fait une proposition artistique prenant pour thème ce contexte avec l'objectif avoué d'offrir un baume, partant de cette situation singulière pour aborder les choses d'un autre point de vue.

Ce projet créatif, constitué de 17 œuvres disséminées dans toutes les municipalités du territoire, venait mettre en images une réalité spécifique qui s'est matérialisée en un circuit contribuant à braquer les projecteurs sur ces mêmes municipalités du territoire. La finalité en ce sens en faisait de plus un projet à portée touristique.

Un autre aspect à souligner ici, se rattache à la Salle Alfred-Langevin, ce lieu de diffusion unique situé dans le bâtiment abritant les locaux de la MRC. Malgré les répercussions qu'ont eues les restrictions sanitaires au courant de cette année 2020, cet espace a été adapté pour faire face à ce contexte afin de maintenir ses activités et conserver l'accessibilité à ce lieu au bénéfice du milieu culturel.

Enfin, la participation de la MRC à l'entente régionale avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) offre toujours une belle vitrine pour nos artistes par l'intermédiaire de bourses offertes auprès de ceux-ci via un appel de candidatures en ce sens.



Circuit des papillons



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service de développement économique, dont le mandat de soutien au démarrage et à l'expansion des entreprises passe, entre autres, par certains fonds tels, le FLI, le FIL, le FSE et la mesure STA, a donc poursuivi son offre de services dans cet esprit.

Cette dernière étant maintenant sous la responsabilité de la MRC depuis 2018, une restructuration a été amorcée depuis afin de proposer un niveau de services similaire à ce qui prévalait auparavant. Les travaux se poursuivent donc toujours dans cette optique afin de finaliser entièrement cette migration du mandat de développement, notamment au niveau économique, une transition actuellement en voie de se compléter.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans la foulée de l'adoption de la politique relative aux projets structurants, un appel de projets a été préparé et lancé à l'automne 2020 afin de permettre un soutien à des projets prenant place dans la communauté. L'ensemble de la MRC était donc visé par cet appel, qui a permis de financer quatre projets issus des organismes communautaires du territoire. Ces projets touchaient notamment à la réussite scolaire, à l'accessibilité à des logements abordables ou à des diagnostics organisationnels.

Un partenariat s'est également amorcé avec Concertation Horizon, dans l'optique où cet organisme offre un espace de concertation important pour le milieu réunissant les territoires de 5 MRC. Le tout contribuant à alimenter des échanges, inspirer des pratiques et cerner des besoins communs au sein d'un territoire (anciennement constitué de la CRÉ de la Montérégie-Ouest). Cette concertation est appelée à se mettre en mode déploiement dans l'année à venir.



TOURISME

L'année 2020 a été l'occasion de poursuivre la réflexion de même que le travail de fond associé à cette idée d'accroître le pouvoir d'attraction de la MRC en mettant encore davantage de l'avant ce qui caractérise le territoire, entre autres via son offre agro-alimentaire et gourmande. Ayant beaucoup à offrir à ce niveau, c'est donc sur cette dimension plus large de la notoriété de la région que se sont déployés les efforts afin de rendre plus visibles et plus présents encore les attraits au sein des outils existants ou en devenir.

Outre la formule des circuits demeurant toujours d'actualité (Circuit du paysan), de même pour ce qui touche des axes de déplacement actifs (réseau cyclable du Suroît), la mise à jour de ces moyens, influant sur la visibilité de la région, représente une contribution annuelle importante des efforts investis au chapitre du tourisme, à cela venant s'ajouter la préparation de nouveaux outils propres à diversifier d'autant les modes d'intervention sur lesquels on vise l'augmentation de la notoriété régionale et, par le fait même, stimuler son achalandage auprès des clientèles visées.

Dans cette optique, le soutien à deux organismes jouant un rôle important à ce niveau, soit Les amis de la réserve nationale de la faune du Lac-Saint-François et Les aventuriers de l'archéologie, ont été soutenus.



TRANSPORT

Ce créneau bien spécifique que représente le transport collectif constitue un défi permanent pour la MRC au vu de la structure et de l'organisation que ce service requiert. Il s'agit donc de partir de l'élaboration et de l'instauration d'une offre axée sur une accessibilité la plus large possible sur le territoire, visant bien sûr à permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de bénéficier d'un transport convenant à leurs besoins.

L'année 2020 s'est avérée un point charnière dans l'établissement et le déploiement d'un réseau de circuits et de trajets les plus diversifiés possibles, propres à répondre aux attentes de la collectivité.

La MRC a confié des mandats d'accompagnement à la firme *Vecteur 5* dans le but de concevoir des scénarios alternatifs à la desserte existante afin d'assurer une complémentarité et une optimisation des ressources nécessaires à l'exploitation des services de transport.

Un comité consultatif, regroupant des élus et des acteurs du milieu, a été créé pour alimenter les travaux, émettre des recommandations au Conseil régional de la MRC et soutenir la coordonnatrice dans l'élaboration des scénarios retenus sur un échéancier de trois à cinq ans.

La déclaration de compétence de la MRC en transport collectif (13 municipalités) et adapté (12 municipalités), le 8 juin 2020, déclenchait la mise en place d'un service d'autobus démarrant le 4 janvier 2021. L'objectif était de permettre de se déplacer entre six municipalités du Haut-Saint-Laurent et permettre une connexion directe avec Mercier (MRC de Roussillon) et quatre villes de la MRC de Beauharnois-Salaberry, ainsi qu'une interconnexion avec les services régionaux desservant Beauharnois, Vaudreuil, Châteauguay et Montréal.

Autobus aux couleurs des services de transport collectif de la MRC



CONCLUSION

2020 aura été une année de continuité en même temps qu'elle marque l'amorce d'une reconfiguration des services, notamment au niveau du développement économique, dans la mouvance de ce même mandat de développement passé sous la responsabilité de la MRC depuis 2018.

La MRC tend à privilégier une approche de plus en plus multisectorielle et à développer des projets s'inscrivant dans une perspective de développement durable, suivant une vision stratégique progressant sur plusieurs années tout en se conservant une marge de manœuvre pour répondre agilement aux besoins évolutifs de sa population.